

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 DAC 265** Subventions (25.000 euros) aux associations Atelier Musical des Trois Tambours, Atelier Musical Paris Seine, et Tjad Cie (18e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSEL, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Atelier Musical des Trois Tambours, Atelier Musical Paris Seine, TJAD Cie (18<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 30 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 11.000 euros est attribuée à l'association Atelier Musical des Trois Tambours, 15, rue Doudeauville 75018 Paris, dont 1.000 euros au titre des projets élaborés dans le cadre de la politique de la ville, pour ses activités pédagogiques et artistiques en faveur du développement de la pratique musicale auprès du public amateur en 2016. (SIMPA 9866, 2016\_01623, 2016\_04257).

Article 2 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Atelier Musical Paris Seine, 95, rue Marcadet 75018 Paris, au titre de ses activités en 2016. (SIMPA 2016\_01414 / 27261).

Article 3 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association TJAD Cie, 65, rue Sainte-Anne, 75002 Paris, pour lui permettre de poursuivre ses activités en 2016 (SIMPA 2016\_01890/ 19957).

Article 4 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2016, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**